

	<b>PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 31 JANVIER 2023</b>	Nombre de Conseillers en exercice : 11 Nombre de Conseillers présents : 09 Nombre de Conseillers votants : 09 Suffrages exprimés : 09
---	---	--

Le MARDI 31 JANVIER 2023 à 20 heures,

Le CONSEIL MUNICIPAL est dûment convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 24 Janvier 2023, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel NICOLAS, Maire.

Etaient Présents : Messieurs CAMUS Patrice et FAUCHERON Pascal, Mesdames CHOLE Elisabeth et GRAINGEOT Lucette, Messieurs FATET Laurent, GOURVES Jean François, LEVEQUE Jean Paul, et NOEL Hugues

Absent(s) Excusé(s): Monsieur COMESSE Cyrille

Absent(s) Non Excusé(s): Monsieur MARSAL Mathieu

Conformément à l'article L 2121.15, Madame GRAINGEOT Lucette a été nommé secrétaire de séance.

#### Ordre du Jour

- 2023-01 – RENOUELEMENT DU LOGICIEL D'EXPLOITATION COMPTABLE
- 2023-02 – DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL
- 2023-03 – ECHANGE DE LA PORTE D'ENTREE DE L'EGLISE
- Questions diverses
- Informations du maire

#### 2023-01- RENOUELEMENT DU LOGICIEL D'EXPLOITATION COMPTABLE

Le contrat pour le logiciel d'exploitation comptable de la société SEGILOG arrivant à échéance

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

**DECIDE DE** reconduire ce contrat triennal auprès de la société SEGILOG pour un montant annuel de 1728 € HT de « cession du droit d'utilisation » et de 192 € HT de « maintenance, formation ».

#### 2023-02 – DEMANDE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le conseil municipal sollicite l'aide financière du Conseil Départemental pour travaux de réfection de charpente de la Salle des Fêtes.

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et avec la majorité absolue,**

**AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents concernant cette affaire.

#### 2023-03 – ECHANGE DE LA PORTE D'ENTREE DE L'EGLISE

La porte de l'église étant en très mauvais état suite aux intempéries, Monsieur le Maire présente plusieurs devis pour le remplacement de celle-ci.

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et avec la majorité absolue,**

**RETIENT** l'entreprise ETRE pour procéder à cet échange pour un montant de 5550 € TTC.

#### SIGNATURES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

NICOLAS Michel

CAMUS Patrice

<b>FAUCHERON Pascal</b>	<b>CHOLE ELISABETH</b>
<b>COMESSE CYRILLE</b>	<b>FATET Laurent</b>
<b>GOURVES Jean-François</b>	<b>GRAINGEOT LUCETTE</b>
<b>LEVEQUE JEAN PAUL</b>	<b>MARSAL MATHIEU</b>
<b>NOEL HUGUES</b>	